22 - Descente du Lautaret

Briançonnais

(M. Buffet)

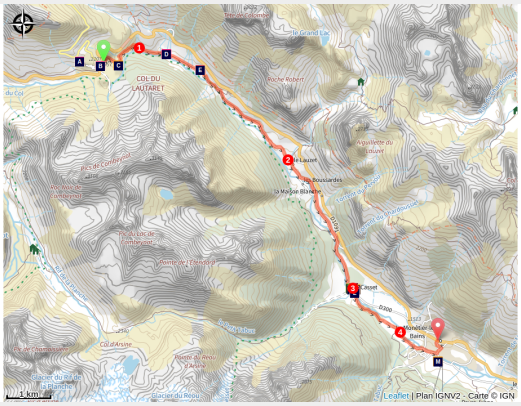

Itinéraire descendant typé enduro sur l'ancienne route du Galibier puis plus facile le long de la Guisane

Découverte de l'ancienne route du Galibier, piste large en terre pouvant se rétrécir par endroits. Face aux glaciers du massif des Écrins. En dessous du Lautaret, la première partie est relativement raide et caillouteuse puis s'adoucie rapidement en un beau sentier de fond de vallée.

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 3 h 30

Longueur : 13.1 km

Dénivelé positif : 24 m

Difficulté : Facile

Type : Descente

Thèmes : Flore, Lac et glacier, Pastoralisme

Itinéraire

Départ : Monument Henri Desgranges, sur la route du Col du Galibier
Arrivée : Le Monêtier les Bains
Balisage : VTT
Communes : 1. Le Monêtier-les-Bains

Profil altimétrique

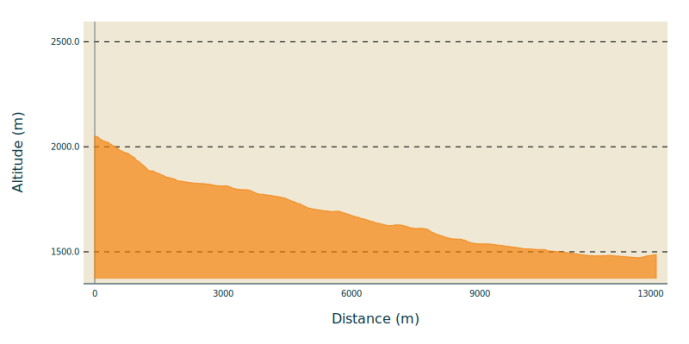

Altitude min 1472 m Altitude max 2050 m

1. Au départ du monument Henri Desgranges, suivre à droite l'ancienne route du Galibier (piste large en terre).
2. Traverser la D1091, prendre le sentier en face qui descend dans le vallon. descendre au niveau de la Guisane.
3. Longer la rive gauche en passant au hameau de la Madeleine puis le Lauzet.
4. Aux Boussardes passer rive droite et gagner le Casset. Terminer facilement au Monêtier.

Sur votre route...

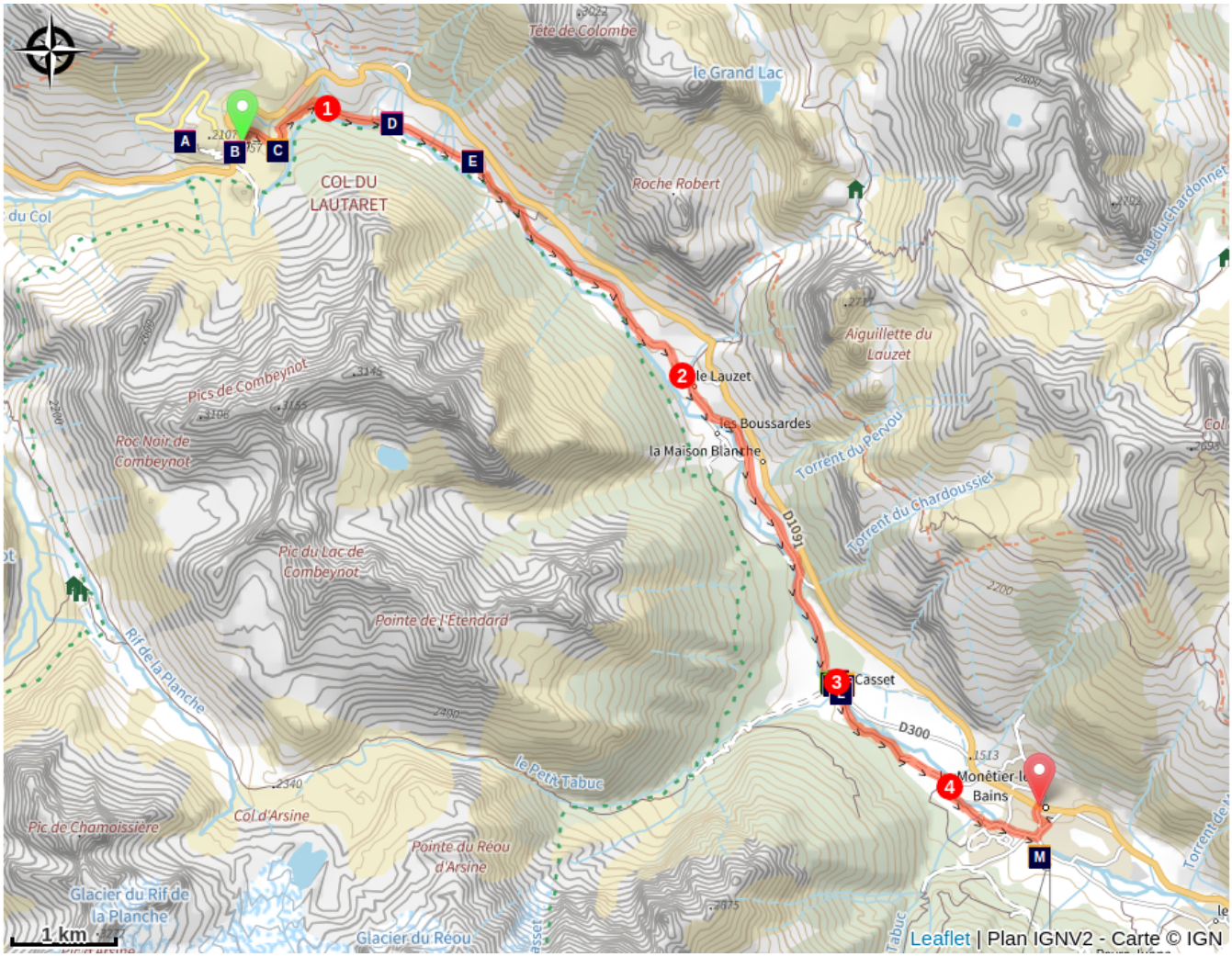

- La tufière du col du Lautaret (A)
- Le climat du col du Lautaret (B)
- Le massif de Combeynot, W. Brockedon (C)
- Vue sur le Pic de Rochebrune (D)
- Hospice de la Madeleine (E)
- L'amoureux des vieilles pierres (F)
- Murin à moustaches (G)
- Portes et cours (H)
- Moineau soulcie (I)
- Le Casset (J)
- Cadrans solaires (K)
- Eglise Saint-Claude au Casset (L)
- La station de Serre Chevalier (M)

Toutes les informations pratiques

⚠ Recommandations

Possibilité de croiser de nombreux randonneurs. Période praticable : Juin à Novembre. Une station de lavage vélo gratuite est à disposition au niveau du Centre VTT à Monêtier.

Comment venir ?

Accès routier

Au col du Lautaret, emprunter la D902 et se garer après 8,6kms au monument Henri Desgrange.

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Faucon pèlerin

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Faucon pèlerin.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Faucon pèlerin en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

En cas de survol merci de rester au-dessus de 2500m d’altitude à une distance de 300m sol.

Bouquetin des Alpes

Période de sensibilité : Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Zone de présence du Bouquetin des Alpes

En période de mise bas et d’élevage des jeunes (juin à septembre) les bouquetins peuvent être très sensibles au dérangement notamment en cas de survol à basse altitude. Dans leur fuite les risques d’accidents sont multipliés. Merci de rester à bonne distance et d’éviter le survol de la zone à moins de 300m sol soit moins de 2430m d’altitude.

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s’applique : https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2350m.

Source

Briançonnais

Sur votre route...

La tufière du col du Lautaret (A)

Le tuf est une roche sédimentaire issue de la précipitation du calcaire dissous dans de l'eau qui sort en surface d’un cours d’eau ou d’une source. Lors de cette solidification minérale des carbonates, de nombreux débris végétaux ou animaux restent emprisonnés et se fossilisent. C'est ainsi qu'une campagne de fouilles réalisée entre 2008 et 2010 a permis de reconstituer la flore du col au moment du dépôt de la roche. Le tuf est aussi une roche tendre que l'on sculpte facilement et qui fut très prisée pour la construction des bâtiments publics ou des maisons de « bonnes gens ». L'église de Villar d'Arène est construite avec le tuf de la carrière du Lautaret qu'elle a presque épuisée. La tufière du Lautaret est inscrite comme habitat d’intérêt communautaire au sein du site Natura 2000 « Combeynot Lautaret Ecrins ».

Le climat du col du Lautaret (B)

Le col du Lautaret est une limite climatique entre les Alpes du nord et les Alpes du sud. Il fonctionne comme une barrière pour les perturbations et il n'est pas rare que la vallée de la Romanche à l’ouest soit enneigée et la vallée de la Guisane à l’est soit sèche, ou inversement. La vallée de la Romanche redescend directement sur la région de Grenoble où le climat à la même altitude est marqué par deux fois plus de précipitations, elle fonctionne donc comme un corridor aux perturbations venant de cette zone. Cela explique que le col du Lautaret ainsi que le col du Galibier voisin marquent la limite de répartition de nombreuses plantes d'affinités méditerranéennes. En effet, cette position de charnière est caractérisée par un climat avec une forte influence méditerranéenne en direction de Briançon.

Attribution : © Parc national des Ecrins - Cyril Couriser

Le massif de Combeynot, W. Brockedon (C)

Dans l'ouvrage de W. Brockedon, *Illustrations of the Passes of the Alps*, paru en 1828, une des gravures qui illustrent le col du Mont-Genèvre représente selon le titre : *Mont d'Arcines and the Val de Guisane from the Col du Lautaret* (p. 25). Cette vue est ainsi décrite « Across a deep ravin, the River Guisane is seen tumbling down the mountains from its source in the distant glacier of Mont d'Arcines, and thence flowing on to the Durance, through the narrow valley wich is bounded by rugged and pinnacled mountains ». A la page précédente, il précise « Le Casset, is near the foot of the Glacier de Lasciale, which descends from the Mont d'Arcines ». Il est donc clair que le Mont d'Arcines est l'actuel montagne des Agneaux et le glacier de Lasciale est le glacier du Casset qui devait alors descendre beaucoup plus bas. Cependant, Paul Guillemin considère qu'il s'agit de la première représentation imprimée de la Meije, lui attribuant le n° 2 dans son inventaire (PG : 2). C'est une erreur d'interprétation de sa part. En effet, il s'agit de la vue que l'on a sur le massif du Combeynot depuis l'ancienne route du Lautaret. De ce point de vue, on ne voit pas non plus les Agneaux (ou Mont d'Arcines).

Vue sur le Pic de Rochebrune (D)

La vallée de la Guisane redescend au sud-est sur Briançon. La vue s'ouvre au loin sur le début du massif du Queyras dont un des sommets se distingue très nettement. Le Pic de Rochebrune, haut de ses 3 320 m d'altitude, trône fièrement au-dessus de la vallée de Cervières à 10 km de Briançon et de la vallée du Guil dans le Queyras, toutes les deux reliées par le col de l'Izoard (2 361m). Cet énorme bastion de roches dolomitiques est accessible à des randonneurs de bon niveau puisque la dernière partie est un peu raide et nécessite de faire quelques pas en mettant les mains.

Hospice de la Madeleine (E)

Situé à 1 810 m d'altitude, en dessous de l'actuelle route du col du Lautaret, l'hospice de la Madeleine permettait aux voyageurs de franchir ce passage en tout temps et de donner un peu de repos aux pélerins se rendant à Rome ou en Terre sainte. La fondation de l'ordre de la Sainte-Pénitence dans ces bâtiments date de 1228. Le lieu possède une chapelle et est situé sur l'ancienne voie reliant Briançon à Grenoble. Une avalanche détruisit l'hospice de la Madeleine en 1740, le bâtiment fut reconstruit puis abandonné avec la modernisation de la route du Lautaret.

L'amoureux des vieilles pierres (F)

Le moineau soulcie est un sédentaire. Généralement, il s’installe dans les zones agricoles riches en pierres, terrasses de culture, ruines, clapiers, vieux bâtiments… toujours bien exposées. Ce moineau est un méridional que l’on trouve jusqu’à plus de 2 000 m d’altitude, pourvu que le paysage soit dégagé et riche en éléments minéraux. Il niche dans un trou de rocher, dans un mur, parfois sous le toit d’une habitation. Il peut alors se mélanger au moineau domestique. C’est un oiseau sociable qui vit en petites colonies éparses.

Attribution : PNE - Combrisson Damien

Murin à moustaches (G)

Le murin à moustaches est une chauve-souris à museau sombre. Il est assez commun dans certaines régions de montagne, où il peut être l’une des espèces les plus fréquentes après ses cousines les pipistrelles. Il affectionne les arbres, depuis les berges des rivières jusqu’aux forêts d’altitude, mais on le rencontre aussi dans les jardins, les villages, comme au hameau du Casset. Ce petit mammifère se nourrit d'insectes volants participant ainsi à leur régulation. Comme tous les mammifères, la femelle nourrit son unique petit en l'allaitant.

Attribution : PNE - Corail Marc

Portes et cours (H)

Au hasard des rues du Casset, certaines portes d’habitation attirent le regard, réunissant la plupart des éléments décoratifs des façades. Elles sont en mélèze, moulurées ou sculptées de motifs géométriques ou floraux et sont surmontées d’un tympan souvent orné d’une grille. Derrière la porte se cache la cour, vestibule commun aux hommes et aux bêtes. La façon d’habiter et d’organiser la maison prévoyait autrefois cette entrée unique, espace de circulation donnant accès à l’étable et aux pièces d’habitation. Entre extérieur et intérieur, la cour a une fonction de passage, d’isolation, mais aussi de rangement.

Attribution : Claire Broquet - PNE

Moineau soulcie (I)

Le moineau soulcie se trouve dans le site en limite nord-ouest et altitudinale de son aire de répartition et niche régulièrement dans la zone. Cette espèce en régression au niveau national a été inscrite sur la liste rouge en Rhône-Alpes et fait l'objet d'études en PACA. Les moineaux domestiques sont parfois ignorés des hommes car trop proches d'eux. Et pourtant ! Celui-là est plus grand, et si son plumage l’apparente à une femelle de moineau domestique, ses cris le distinguent à coup sûr : un « tilip» ou un «thui» quand ce n’est pas un «tchei» typique du pinson du Nord !

Attribution : PNE - Combrisson Damien

Le Casset (J)

Situé à l'entrée de la vallée, le Casset est un village carapace qui est entouré de paysages de cultures. Son nom provient du verbe “cassare” (casser, briser, en bas-latin), et désigne un lieu couvert d’éboulis. Or ils sont nombreux, dans cette haute vallée jadis creusée par un énorme glacier. Le hameau, sur la rive gauche de la Guisane, est à l’abri des avalanches, sous le regard de quelques sommets et glaciers prestigieux qui “bougent” à une autre échelle de temps que la nôtre.

Attribution : PNE - Masclaux Pierre

Cadrans solaires (K)

En vous promenant dans le hameau du Lauzet, vous aller découvrir des cadrans solaires récents, réalisés à la mode d'autrefois. Bien visibles depuis les principales ruelles, ils égayent les façades bien restaurées des maisons d'antan.

Attribution : Claire Broquet - PNE

Eglise Saint-Claude au Casset (L)

Avec son clocher démesurément élevé, l'église du Casset ne peut passer inaperçue. Son dôme à l'impériale à quatre pans est construit sur le modèle de la collégiale de Briançon. L'église, inscrite à l'inventaire des Monuments Historiques, est placée sous la protection principale de Saint-Claude. Dans son aspect actuel, elle date du XVIIIe siècle. L'édifice précédent était antérieur au début du 16e siècle. A l'intérieur, l'œil est immédiatement attiré par les ogives du chœur, créant une ambiance intime, d'autant plus forte que le clocher disproportionné ne présuppose pas un intérieur de taille aussi modeste Le chœur est reconstruit en 1716-1717, probablement après l'incendie de la chapelle précédente. Les traces de cette période figurent sur la clé de voûte. La clôture du chœur en fer forgé porte elle aussi les inscriptions « HM 1717 », une date que l'on retrouve sur la grille en fer forgé de l'imposte de la fenêtre axiale de l'abside et sur les fonts baptismaux.

La station de Serre Chevalier (M)

En bordure du Parc national des Écrins, la station de ski de Serre Chevalier s'étale sur plusieurs communes en rive droite de la Guisane, de Monêtier-les-Bains à Briançon. Créée en 1941 avec le téléphérique de Chantemerle, elle possède le plus grand domaine skiable des Alpes du Sud avec 61 remontées mécaniques et des pistes de tous les niveaux de 1 200 m à 2 830 m d'altitude au Pic de l'Yret (Le Monêtier-les-Bains). Le logo de la station est un aigle faisant référence au baron Borel du Bez, représentant du Briançonnais en 1792 à l'Assemblée constituante qui gouverna la France entre 1792 et 1795 pendant la Révolution Française. Le Bez est un hameau de Villeneuve rattaché à la station de Chantemerle dans les années 1970.

Attribution : © Parc national des Écrins - Jean-Pierre Nicollet